CAMPUS YVETOT
NATURAPÔLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

APPRENTISSAGE

Vers un BAC+3

BTSA TC

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Technico-Commercial en Biens et services pour l'agriculture

Code RNCP : 36003 - Certificateur : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire - Date enregistrement au RNCP : 12/03/2021



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce BTSA est une formation diplômante de niveau 5 du Ministère de l'Agriculture permettant à son titulaire d'être capable de :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui ;
- Construire son projet personnel et professionnel ;
- Communiquer dans des situations et des contextes variés ;
- Gérer un espace de vente physique ou virtuel ;
- Optimiser la gestion de l'information des processus technico-commerciaux ;
- Manager une équipe commerciale ;
- Développer une politique commerciale ;
- Assurer la relation client ou fournisseur.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.
Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- Être âgé.e de moins de 30 ans
- Être titulaire (de préférence) soit :
 - Du Baccalauréat technologique
 - Du Baccalauréat général
 - Du Baccalauréat Professionnel

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait par inscription sur le portail "**Parcoursup**".Un entretien d'orientation est réalisé avec des membres de l'équipe des formateurs/trices en charge des enseignements au cours d'une commission d'admission organisée au CFA. L'entretien a pour but de valider le projet professionnel des candidat.es.

DURÉE

Formation alternée sur deux ans :

- 20 ou 21 semaines en centre par an soit en moyenne 717.5h/an
- 27 ou 26 semaines en entreprise par an soit en moyenne 927.5h/an
- 5 semaines de congés payés par an

De septembre à juin

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Pratiques sur plateaux techniques
Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.
Prise en charge du coût de la formation par les opérateurs de compétences.
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

CE DIPLÔME EST EGALEMENT ACCESSIBLE EN VAE (NATURAPOLE.FR)

CONTENU DE LA FORMATION

Unité d'enseignement	Intitulé	Heures
UE 1.1	Prospection et préparation d'une négociation commerciale client	92
UE 1.2	Intégration en entreprise et gestion de conflit	98
UE 1.3	Débat de société	116
UE 1.4	Unité de formation transversale : EPS	20
UE 2.1	Elaboration d'une stratégie commerciale	142
UE 2.2	Préparation et gestion des opérations commerciales ponctuelles	80
UE 2.3	Ouverture à l'international	70
UE 2.4	Unité de formation transversale : EPS	34
UE 3.1	Mise en place de la stratégie marketing et la relation digitale	111
UE 3.2	Réalisation d'une négociation technico-commerciale	94
UE 3.3	Immersion dans un contexte international	77
UE 3.4	Unité de formation transversale : EPS	20
UE 4.1	Gestion d'un espace de vente	148
UE 4.2	Management des équipes et de la force de vente	50
UE 4.3	Optimisation et suivi de la relation avec le fournisseur	62
UE 4.4	Gestion de projet	66
Pluridisciplinarité	Pluridisciplinarité	120

ÉVALUATION - VALIDATION

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

Les étudiant.es inscrit.es au CFA de Seine-Maritime bénéficieront de l'intégration de ce diplôme dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat). La formation sera organisée en 4 semestres et leur permettra, en cas de réussite aux contrôles continus (écrit-oral-dossier-pratique), d'acquérir 30 crédits par semestre. L'obtention de l'examen du BTSA correspond à l'acquisition de 120 crédits.

CHIFFRES CLÉS (toutes options)

- Taux moyen de réussite à l'examen (2022-2026) : 80%
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2024, à 6 mois) : 100%
- Taux poursuite études (sortants 2024) : 60%
- Taux moyen de satisfaction (2026) : 74%

Données complémentaires sur notre site web.

RÉMUNÉRATION pour l'apprentissage

Âge / Année / Classe	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1re année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3e année	55%	67%	78%	100% du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : **Tél. 02 35 56 39 25 - cfa.yvetot@educagri.fr** **Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc**

www.campus-yvetot.fr

NATURAPÔLE
Enseignement Agricole Public de Seine-Maritime

09/26 | Conception : NaturaPÔLE - Service communication - Impression : Obiprint